mentation en vigueur, la sensibilisation et le financement durable des AMP. Au cours de la période 2006-2007, la PIMPAC a entrepris les activités suivantes : recrutement d'un co-coordonnateur chargé d'aider l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) à coordonner les activités de la PIMPAC en Micronésie ; réalisation d'un guide sur la gestion et la planification des AMP ; organisation d'un cours régional de formation à la gestion et la planification ; assistance technique sur le terrain en matière de gestion et de planification dans sept des États et Territoires relevant de la compétence de la PIMPAC ; création d'un site web/d'une lettre d'information/d'un serveur de liste ; organisation de trois échanges-formation ; et aide à sept stagiaires en communication.

Enfin, la PIMPAC appuie avec vigueur plusieurs initiatives nationales et régionales visant à créer des réseaux regroupant des aires marines protégées ayant fait la preuve de leur efficacité. Elle intervient notamment aux côtés du Groupe spécial sur les récifs coralliens (États-Unis), du réseau national d'aires marines protégées des États-Unis, et de Micronesia Challenge. La PIMPAC continuera de coordonner la mise en place d'aires marines protégées bien gérées, afin de contribuer à la réalisation des objectifs que visent ces initiatives de grande ampleur. Les activités de la PIMPAC sont financées par la NOAA et le Département de l'Intérieur des États-Unis.

Toujours lutter ! Les femmes du secteur de la pêche créent leur propre organisation nationale pour défendre leurs droits, leurs moyens d'existence

Naína Pierri[1] and Man Yu Chang[2]

Source: Yemaya March 2007. http://www.icsf.net/icsf2006/

En mars 2006, les femmes du secteur de la pêche du Brésil ont pris une importante décision en vue de renforcer leur organisation et leur mobilisation. Lors de la seconde Conférence nationale sur la pêche, des femmes de diverses régions du pays se sont concertées et sont parvenues à revendiquer leurs droits spécifiques. A la fin de la conférence, une structure nationale indépendante, appelée Articulation nationale des femmes de la pêche, a été créée. Un mois plus tard, les 8 et 9 avril 2006, elle tenait sa première réunion à Recife, dans l'Etat du Pernambuco. Le mois suivant, elle se faisait accepter comme membre à part entière du Conseil national des pêches, qui réunit des groupes d'intérêts et des institutions ayant des liens avec ce secteur d'activité.

Au cours du premier mandat de Luiz Inacio da Silva à la Présidence de la République (2002-2006), deux conférences nationales sur l'aquaculture et la pêche ont été organisées, en septembre 2003 et en mars 2006. Ces assemblées étaient précédées par des réunions dans les différents Etats de la Fédération. En décembre 2004 s'est tenue une réunion nationale des femmes de la pêche, précédée également par des réunions au niveau de chaque Etat.

Ces conférences et ces réunions avaient pour but de permettre aux fonctionnaires et autres responsables gouvernementaux d'avoir des contacts directs avec les gens de la pêche afin qu'il soit tenu compte de leur situation et de leurs revendications dans des politiques publiques spécifiques. Et les travailleurs de la pêche ont assurément trouvé là des occasions favorables pour mieux prendre conscience de leurs intérêts catégoriels et mieux s'organiser. Ces réunions de trois jours chacune ont rassemblé en tout plus de 2 000 représentants venus des diverses régions du pays pour témoigner de leur vécu, définir et analyser leurs priorités et exprimer leurs doléances. Les déléguées en particulier avaient pleinement conscience que ces occasions étaient exceptionnelles et qu'il fallait en profiter pour renforcer la prise de conscience, l'organisation et la mobilisation, et faire preuve de vision, de courage et de dignité.

La création de l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil était le point culminant d'un processus qui avait commencé il y a trois ans au moins, en septembre 2003, au cours de la première Conférence nationale sur la pêche où des femmes liées à ce secteur ont commencé à débattre de leur situation. Elles ont vite constaté que la Conférence générale ne s'intéressait pas vraiment à leurs problèmes particuliers ; elles ont alors demandé au gouvernement d'organiser une conférence nationale des femmes de la pêche. Leur demande a été acceptée, et c'est ainsi que, l'année suivante (2004), a eu lieu la première Réunion nationale des travailleuses de la pêche, précédée par les réunions au niveau de chaque État. Même si la Réunion nationale était organisée par le gouvernement, les femmes ont exprimé vigoureusement et en toute liberté leurs revendications. Tout cela a été bien utile.

Lorsque les femmes sont arrivées à la seconde Conférence nationale générale sur la pêche en mars 2006, elles avaient déjà acquis un certain savoir-faire organisationnel, de sorte que, parmi tous les participants, c'est leur groupe qui a montré la plus grande capacité d'organisation. Elles

1. Professeur à l'Université fédérale de Paraná, Brésil. Courriel: nainap@click21.com.br
2. Conseiller, Département de l'Environment et des Ressources Aquatiques, Secrétariat d'État du Paraná, Brésil. Courriel: manyu@click21.com.br

avaient défini trois objectifs pour cette assemblée : 1) obtenir un créneau dans le programme pour qu'une femme puisse s'exprimer sur leurs besoins particuliers à la cérémonie d'ouverture et de clôture, 2) changer les règles et paramètres de la conférence en ajoutant une clause stipulant que le comité permanent soit à 30 pour cent composé de femmes, 3) obtenir que la Conférence générale approuve le document finalisé à la réunion des Femmes de la pêche de 2004 afin de légitimer la demande des femmes qui veulent être reconnues comme intervenantes à part entière du secteur de la pêche.

Avant l'ouverture de la conférence, les femmes ont fait une manifestation imposante pour attirer l'attention du comité organisateur ; à la suite de quoi il a été prévu qu'une représentante des femmes de la pêche pourrait prononcer une allocution lors de la cérémonie d'ouverture. Le groupe a également obtenu que le comité organisateur de la conférence comprenne 30 pour cent de femmes. Deux cent signatures ont été collectées pour obtenir ce changement à l'assemblée générale, ce qui a été le cas avec l'approbation de tous les délégués. Le groupe a par ailleurs obtenu 400 signatures en l'espace de deux heures pour réclamer un changement de la législation qui permette de reconnaître officiellement le travail des femmes lié directement ou indirectement au secteur de la pêche. Avant et après capture, les femmes sont généralement présentes dans plusieurs activités, et on espérait que cette initiative contribuerait à une meilleure prise en compte de ce travail et à l'attribution de droits sociaux aux femmes de la pêche.

À la suite d'une intense et fructueuse mobilisation, le groupe de femmes s'est réuni une fois de plus et a mis sur pied l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil. Cette nouvelle structure a tenu sa première réunion à Recife, les 8 et 9 avril 2006, avec l'appui du Conseil Pastoral des pêcheurs (CPP), un organisme de l'Église catholique orienté vers le travail social. Il y avait là environ 70 participantes. Les femmes ont débattu des principes et objectifs de la structure et défini un premier plan d'action pour le prochain mandat. Un document fondateur a été écrit, qui retrace l'historique du combat des femmes, expose leurs principaux problèmes, définit les principes et précise les doléances. Les principes retenus sont les suivants : solidarité, autonomie, démocratie, respect des différences, respect de l'environnement. Parmi les demandes prioritaires, citons : valorisation de l'identité des femmes et lutte contre toute forme de discrimination et de violence. Le document fondateur se termine par la phrase suivante : "La lutte pour la vie, toujours !", ce qui résume l'état d'esprit de ces femmes courageuses. Les enjeux principaux maintenant c'est de développer la participation de la base, de faire prendre conscience des questions de genre et de groupe social, de mobiliser encore plus à la fois au niveau local et régional et national.